



COMM DU COM

La lettre d'information du CO Mulhouse

110 licenciés au club !

Le club grandit, nous avons à ce jour 110 licenciés dont 100 licenciés sportifs !

Lors de l'école de CO de samedi nous avons fêté Emma notre 100ème licenciée sportive en lui offrant un maillot du COM.

Cette belle progression est le fruit de l'engagement de tous les bénévoles dans ce club, merci à vous !

La saison des courses est terminée et nous préparons déjà la saison à venir. Le COM s'est engagé dans 4 journées d'organisation, retenez les dates:

- 10 février, pour une course inédite sous les commandes de Christophe: des sections chronométrées avec des liaisons non chronométrées sur carte et balisées

sur le terrain. Ce ne sera pas une course de CO mais nous espérons avec ce format faire venir de nombreux coureurs et traileurs pour un premier contact avec une carte !

- 5 et 6 mai : 2ème édition de Mulhouse O'Sprint : 5 courses régionales. C'est la grosse organisation de l'année 2018 ! Nous aurons besoin de beaucoup de bénévoles pour former l'équipe organisatrice autour de Christophe (et oui encore lui !).

- 1er septembre : Régionale MD inscrite au CN, Juliette sera à la commande.

- 30 septembre : Moyenne Distance, Trail'Orientation et Rand'Orientation au Waldeck, Thierry sera le directeur de

course.

Côté déplacements sportifs, retenez les dates du chpt de France des clubs qui aura lieu en région parisienne les 21 et 22 avril 2018. Nous comptons sur les plus sportifs pour monter 2 belles équipes.

Il faudra tout donner pour maintenir notre équipe 1 dans l'élite nationale et bonne nouvelle, c'est officiel, lors du dernier CFC notre deuxième équipe a réussi à monter en 3ème division nationale ! Bravo pour cet exploit, il va falloir se mobiliser (et s'entraîner) pour confirmer ces bons résultats sportifs.

Réservez aussi votre soirée du samedi 13 janvier pour notre assemblée générale !

Récompense de la saison

Retenez la date du samedi 16 décembre après-midi, après un entraînement au Bois des philosophes organisé par le COM, aura lieu la remise des balises de couleurs et la remise des récompenses de la coupe d'Alsace du Crédit Mutuel 2017 à la salle Saint-Gall de Didenheim.

Bravo aux orienteurs du COM qui sont sur le podium de classement

de la coupe d'Alsace :

D12 : Marion 1ère, Dahlia 3ème

D14 : Lysa 3ème

D21 : Krystell 1ère

D40-45: Ursula 3ème

H12: Bader 2ème

H18: Clément 1er

H21: Vincent Papon 3ème

H40-45 : Mathieu H. 3ème

H70+ : Gilbert 3ème

En annexe, vous trouverez tous les résultats de la coupe d'Alsace 2017.

Nouvel abri matériel COM

Le matériel du club est actuellement stocké dans un garage que nous louons.

Pour économiser les frais de location, le comité du COM a approuvé la construction d'un abri dans le jardin des Harnist au 54 rue du Léopard.

La dalle pour cet abri d'une surface de 10 m² a déjà été réalisée et le samedi 25 novembre sont prévus les travaux de charpente et de montage de la structure bois.

Les bricoleurs disponibles ce jour seront les bienvenus pour aider au montage.

Merci de contacter Mathieu (06 99 69 21 31).

Moyenne Distance Urbaine

Course du 5 novembre 2017 à Strasbourg



Après avoir couru une course bien sympa dans les rues de Strasbourg, 6 jeunes de l'école de CO, Bader, Dahlia, Felicia, Marion, Caroline et Aurélie ont visité la capitale alsacienne et

sa belle cathédrale.

Belle manière de clôturer la saison des courses en Alsace ! Côté course, Bader se distingue en gagnant le circuit jaune.

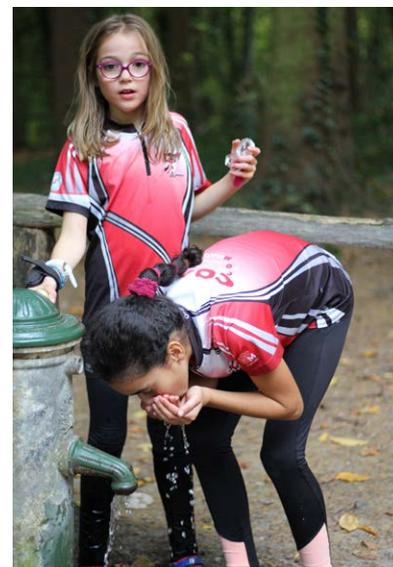
Challenge de l'école de CO

La première étape du challenge de l'école de CO s'est déroulée le samedi 21 octobre avec un temps magnifique dans la forêt du Waldeck.

Merci à Thierry, Mauricette et Clément pour l'organisation.

Les corrigés des questionnaires seront publiés dans la prochaine Comm, un peu de patience !

La prochaine étape ne pourra pas avoir lieu le 16 décembre (entraînement interclub) mais se fera le samedi 20 janvier 2018.



Prochaines courses

La saison officielle est terminée mais il reste encore des courses loisirs :

- le 10 décembre à Saint Dié Des Vosges, 4 sprints à enchaîner.

Ces courses n'étant pas au calendrier officiel, les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur et les modiques frais d'inscription (10 € pour les 4 sprints) sont à la charge du coureur.

Toutes les infos dans l'annonce de course ci-après.

- le 26 décembre aura lieu la traditionnelle course au score organisée par le COColmar dans les rues de Colmar. Retenez la date !

Espace membres sur comulhouse.fr

Les comptes rendus des réunions du comité du COM sont disponibles dans les pages membres de notre site comulhouse.fr

Pour y accéder, il vous faut un identifiant que vous pouvez demander auprès de Vincent Frey : info@comulhouse.fr

Coupe de France des Clubs

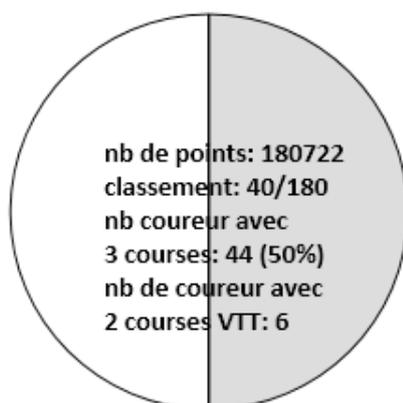
56 coureurs du club (sur 100 licenciés sportifs) ont marqué des points à la coupe de France des clubs en 2017, soit 12 coureurs de plus qu'en 2016 !

Cette belle participation de tous nous permet d'être actuellement 28ème club de France sur 191.

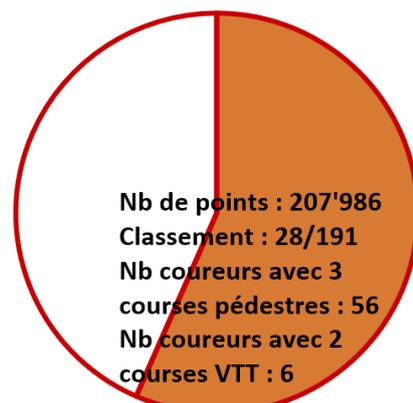
Nous battons largement notre total de points de l'année dernière avec 207'986 points cette année contre 180'722.

Bravo à tous les coureurs qui ont couru au moins 3 courses pédestres et/ou 2 courses de VTT'O en 2017!

classement CF des Clubs du COM année 2016



classement CF des Clubs du COM au 13.11.2017



Diagonale des Fous

Superbes performances de notre championne de trail: Audrey termine 15ème féminine sur 242.

Elle a avalé les 167 km et 10000 mètres de dénivelé positif en 38 heures 1 minutes et 37 secondes.

Au classement scratch, elle est 200ème sur 2548 partants et 1830 coureurs à l'arrivée.

Bravo Audrey, tu as su surmonter la douleur, entourée d'un staff de rêve !



Week-End ski 6 -7 janvier 2018

La date du 6-7 janvier a été retenue pour notre week-end au ski.

Le concept : passer un week-end, ensemble, à profiter des plaisirs de la neige (croisons les doigts pour qu'il neige !) dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

Pas d'organisation particulière en dehors de la réservation du gîte : les activités et sorties se mettront en place de manière autonome.

Les personnes qui se sont déjà préinscrites auprès de Leslie recevront les informations directement par email, ceux qui veulent s'ajouter au groupe sont priés de la contacter le plus rapidement possible (leslie.mercier@wanadoo.fr). Le choix du gîte se fera en fonction du nombre de participants.



Stages CO 2018

L'année 2018 sera riche en stages de CO.

Stage CD68

Le premier aura lieu dans la foulée du Championnat de France des Clubs du 22 au 27 avril à Lamoura dans le Jura.

Un beau centre pour nous accueillir et quelques-unes des plus belles cartes de France nous attendront !

Ce stage est organisé par le CD 68 et sera ouvert à tous (jeunes et adultes). Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se préinscrire auprès de Mauricette (mauri7ab@free.fr), les places seront limitées.

Le coût du stage n'est pas encore arrêté (autour des 300 euros par personne en pension complète), le club prendra en charge une partie et le CD certainement aussi pour les jeunes.

Stage COM 2018

Nous projetons d'emmener nos jeunes participer à la course par étapes O'France dans les Vosges Mosellanes du 8 au 14

juillet 2018.

Nous logerons sans doute sous tente.

Les jeunes intéressés sont priés d'envoyer un email à Mauricette (mauri7ab@free.fr).

Plus d'infos sur les O'France : <http://www.o-france.fr/2018-foot/fr/>



Assemblée Générale exercice 2017

Le samedi 13 janvier soir se tiendra notre assemblée générale, ce sera l'occasion de faire le bilan de la saison 2017 et de se projeter sur la saison 2018 et les années futures.

Les parents des jeunes sont également cordialement conviés à y assister. Après la partie officielle, nous partagerons un repas sous la forme d'un buffet.

Les convocations vous seront envoyées début décembre.

Entraînements

Motivés pour rejoindre les entraînements du lundi, jeudi et vendredi soir, plus on sera nombreux plus ce sera fun ! Inscription sur com.yaentrainement.fr.





**COMITE DIRECTEUR
LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION**

Date: samedi 7 octobre 2017 9h00 à 13h00

Lieu : Lycée LEVASSOR à DOMBASLE

Présents(es): Virginie BLUM - Claudie GREVET - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD - Marie VUILLEMARD - Yves BOEHM - Franck COLIN - Cyril JOLY - Bernard LEMERCIER - Mathieu LEMERCIER - Georges MAHLER

Excusés(ées) : Noëlle HERGEL - Coline LUTHRINGER - Vincent FREY - David MOLL (procuration à Marie VUILLEMARD)

Présents : 11 membres - Votants : 12 membres sur 15

1. Ordre du jour :

1. Informations région et CNDS
2. GREF
3. Jeunes
4. Pratiques sportives
5. Formations
6. Cartographie
7. Projet fédéral
8. Questions diverses

2. Approbation compte-rendu du comité directeur du 18 mars 2017

Le compte-rendu du comité directeur du 18 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des 12 votants.

3. Informations Région et CNDS

3.1 Subvention CNDS

Mathieu LEMERCIER informe le comité que par courrier du 13 septembre le CNDS a accordé une subvention de 15 600 euros à la ligue GRAND EST de course d'orientation.

Cette subvention se décompose comme suit :

- GREF 8000 euros
- Formation des bénévoles 3600 euros
- Stage de découverte et de détection 1000 euros
- Réforme territoriale. Structuration suite à la création de la ligue GRAND EST 1500 euros
- Organisation de la nationale Nord-Est 1500 euros

3.2 Subventions région

En 2017 les subventions accordées aux anciennes régions Alsace et Lorraine sont respectivement de 5000 euros et de 9500 euros. Ces subventions ont été transférées à la ligue GRAND EST de course d'orientation.

En ce qui concerne la subvention 2018, Mathieu LEMERCIER va présenter fin octobre le dossier de l'olympiade 2018-2021 à la région GRAND EST et va solliciter une subvention de 17 500 euros pour 2018.

Mathieu LEMERCIER rappelle que la banderole région GRAND EST est à mettre en évidence sur les courses régionales.

Mathieu LEMERCIER précise que pour les compétitions nationales le dossier de subvention est à remettre à la région par le club organisateur 4 mois avant la compétition (existence d'un dossier type sur le site de la région <https://www.grandest.fr/>).

3. GREF

Chantal MAILLARD fait remarquer que certains règlements n'ont pas été faits à ce jour. Elle va procéder aux relances. Pour 2018 les règlements dus par les participants sont à faire au préalable.

Mathieu LEMERCIER fait un rapide bilan du GREF. Malgré des difficultés d'organisation les stages ont été pratiquement tous faits.

Mathieu LEMERCIER propose de nommer officiellement François LORANG responsable du GREF de CO à VTT. Le comité donne son accord.

Un stage GREF pédestre saison 2018 (novembre 2017 à octobre 2018) est planifié fin novembre dans le cadre du RDE Nord-Est prévu dans la ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTE. En attente réponse de cette ligue.

Les appels à candidature sont à faire la semaine prochaine (9 au 13 octobre). Un calendrier prévisionnel est à joindre. Les critères de sélection sont les mêmes que l'année précédente.

Un stage du groupe performance est planifié à partir du 26 avril 2018 dans le cadre des trois jours de Pâques en Bourgogne. Recherche hébergement en cours. Répartition des coûts 50/50 (ligue et stagiaire).

4. Jeunes

Le budget 2017 voté en AG pour les écoles de CO est de 2000 euros. La ligue GRAND-EST compte à ce jour 12 écoles de CO. L'école de CO du club O'ZONE 88 est en cours de création.

La subvention des écoles de CO est une volonté forte de la ligue. La question qui est posée est la répartition de la subvention entre les différentes écoles de CO. Les bilans remis par les clubs sont à analyser (nombre de participants en regard du nombre de licenciés).

Un projet de répartition de la subvention est à faire par Claudie GREVET et est à soumettre au comité directeur. Y intégrer la subvention concernant la création d'une école de CO.

L'enveloppe reste à définir et peut-être augmentée par rapport au budget 2017 (la subvention de la cartographie non utilisée en 2017 pourrait être affecté à la subvention des écoles de CO).

Les questionnaires balises de couleurs ont été transmis par la FFCO aux clubs et aux CD sans passer par la ligue. Ce point est à revoir avec la commission jeune.

Pour les balises de couleur la ligue prend à sa charge l'impression des questionnaires, des attestations et l'achat des balisettes. L'impression des cartes est à la charge de la structure organisatrice.

5. Pratiques sportives

5.1 Qualification CF de sprint

Trois licenciés, qui n'ont pas pu participer au CL de sprint, ont fait une demande de qualification pour les CF
Arthur BOEHRINGER 6806GE
Timothy BLOT 8807GE
Benoît VERDENAL 5405GE

La ligue dispose de deux places qualificatives hors compétition. Le comité a privilégié les licenciés jeunes et a retenu Arthur BOEHRINGER et Timothy BLOT. Vote à l'unanimité des 12 votants.

5.2 Règlement sportif

Georges a révisé le règlement sportif en prenant en compte les différentes demandes émises par les clubs et les modifications du règlement fédéral.

Les évolutions concernent :

- Rappel du règlement fédéral concernant le certificat médical
- La modification du tarif des courses régionales CO à VTT (11 euros et 7 euros)
- La suppression de la différenciation Hommes/Dames sur la MD et remplacement par des circuits de couleur.
- Pas de circuit vert sur le sprint, uniquement un circuit bleu
- Pour le championnat de ligue des clubs à rajouter relais jeunes à trois relayeurs 16 et moins (1circuit jaune et deux circuits bleus)

D'autres points ont été évoqués et nécessitent une réflexion :

- Problématique du tarif des courses multiples (exemple : 5 sprints sur un week-end)
- Tarif des courses sur un même jour (exemple : sprint et MD)

5.3 Règles calendrier

Suite à l'analyse des difficultés rencontrés en 2017 pour des compétitions ayant lieu le même jour et de la concurrence entre des départementales au CN et des régionales, le comité a défini les règles suivantes :

- Les courses départementales ne sont plus au CN, sauf dérogation accordée par la ligue sur la base d'un dossier argumenté. Seules les courses régionales sont au CN.
- Une seule organisation se déroulant sur le territoire de la LGECO pourra obtenir le label "course régionale" pour une date donnée.
- Chaque club organisateur d'une compétition régionale devra fournir deux expertises par course organisée. L'objectif est d'inciter les clubs à former et à mettre à disposition des experts, et à assumer leur juste part des charges induites par l'organisation.

Le comité a voté à l'unanimité (12 voix) pour ces nouvelles règles. Ces règles seront présentées par Mathieu LEMERCIER à la réunion des présidents.

5.4 Coupe GRAND EST

Cyril JOLY est intervenu au sujet de la coupe GRAND EST et a fait part au comité des difficultés rencontrées :

- Retard dans la remontée des informations qui nécessite de nombreuses relances
- Une course non-conforme du CO COLMAR qui ne permet pas, avec les règles en vigueur, de l'intégrer à la coupe GRAND EST

Les améliorations suivantes ont été proposées :

- Remontée des informations par l'arbitre (classement et liste des organisateurs)

- Classement si au moins une course dans chaque territoire (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine (proposition de Virginie BLUM)

Ces propositions sont à examiner par le comité directeur.

5.5 Calendrier 2018

En fonction des demandes d'organisation faites par les clubs le comité a passé en revue le calendrier et a procédé à des arbitrages.

• Championnat de Ligue pédestre MD et LD du 24 et 25 mars 2018

La ligue a réceptionné deux candidatures :

1. Les clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE se sont associés pour cette organisation.
2. Les clubs du SC BARR et du CO STRASBOURG se sont associés pour cette organisation.

Les arguments pris en compte pour faire le choix ont été d'une part que SC BARR a déjà organisé en 2017 une course importante précédant la nationale Nord-Est et d'autre part que les clubs du Haut-Rhin sont très actifs quant à l'augmentation du nombre de licenciés et pour le fonctionnement de leurs écoles de CO.

Le choix s'est porté sur les clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE. Résultat du vote : 10 pour et 2 abstentions.

• Championnat de Ligue pédestre sprint et relais clubs du 22 et 23 septembre 2018

Le club de HVO est le seul candidat pour cette compétition. Le club de VERDUN a prévu d'organiser dans le cadre de la fête du centenaire aux mêmes dates un championnat de ligue de sprint et championnat de ligue de relais mixte. Le comité a maintenu ces dates pour le club de Verdun pour une régionale sprint et le championnat de ligue de relais mixte et va demander à HVO de décaler les championnats de ligue au 29 et 30 septembre 2018.

• CO à VTT

Le club du COBF va transmettre un dossier de candidature pour l'organisation des championnats de France de CO à VTT sprint et LD le 25 et 26 mai 2018. En cas de réponse positive de la FFCO, les autres courses seront requalifiées.

• Challenge des écoles

A ce jour aucun club de la zone Nord-Est ne s'est porté officiellement candidat au challenge des écoles 2018. Information non officielle : le club de O'JURA envisage d'être candidat.

Le club de Vervins organise pour sa part le challenge des écoles Nord-Ouest le 30 juin et 1 juillet 2018 auquel les écoles de CO de la ligue GRAND Est pourront participer.

6. Formations

Par message du 3 octobre, Bernard LEMERCIER a proposé des formations 2018 (animateur, traceur régional). Accord du comité. Ces informations sont à transmettre aux clubs. Les clubs devront faire remonter les demandes de formation à la ligue.

7. Cartographie

Bernard LEMERCIER fait part du système de fonctionnement particulier des départements 68 et 51 qui attribuent les numéros de cartes de manière autonome. Il s'agit d'un dysfonctionnement par rapport aux règles définies en AG.

Pour trouver un compromis entre la ligue et les CD, le comité a modifié la procédure comme suit. Les subventions pour la cartographie ne seront accordées que si la procédure est entièrement respectée.

1. Le plan cartographique est élaboré par le CD en concertation avec les clubs.
2. Les clubs transmettent le projet de carte à la ligue avant le 1^{er} décembre, validé par le département, en utilisant le formulaire idoïne.
<http://www.grand-est.ffcoorientation.fr/reglements-et-fichiers-utiles/divers/>
3. Quand la carte est faite le club transmet la carte avec sa charte graphique à la commission cartographie de la ligue.
4. La commission cartographie de la ligue fait le contrôle de conformité aux normes et si nécessaire fait modifier la carte par le club.
5. Quand la carte est conforme, la commission renseigne le CD concerné et le club demande un numéro de carte au CD.
6. Le club transmet la carte numérotée (en 6 exemplaires) à la ligue en utilisant le formulaire fédéral, puis la déclare sur le site fédéral
7. Le président de la ligue signe le formulaire et transmet la déclaration à la FFCO.
8. La ligue accorde la subvention au club.

Le comité a défini le montant des subventions:

- Forêt pédestre 50 euros minimum par km²
- CO à VTT 20 euros minimum par km²
- Transformation d'une carte pédestre en carte VTT 10 euros
- Forfait carte sprint urbain 100 euros
- Carte scolaire forfait 50 euros

Nota : une carte qui a plus de 5 ans est considérée comme une nouvelle carte – les cartes faites en 2017 ne sont pas subventionnées.

Bernard LEMERCIER relance Virginie BLUM pour la déclaration des cartes pour le département 51.

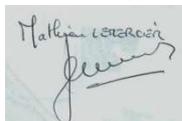
8. Projet fédéral

Mathieu LEMERCIER a présenté le projet fédéral et demande aux membres du comité de lui faire remonter les remarques et les propositions.

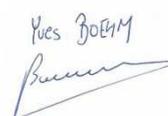
9. Communication

Ce point a été abordé sommairement. Virginie BLUM demande aux clubs de faire remonter des informations et des photos pour alimenter FACEBOOK.
Le projet du logo est à relancer pour action Virginie BLUM.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire





**REUNION DES PRESIDENTS DES CLUBS, ET DES COMITES
DEPARTEMENTEAUX
LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION**

Date: samedi 7 octobre 2017 14h30 à 17h30

Lieu : Lycée LEVASSOR à DOMBASLE

Comité directeur de la LGECO

Présents(es): Virginie BLUM - Claudie GREVET - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD - Yves BOEHM - Franck COLIN - Bernard LEMERCIER - Mathieu LEMERCIER

Excusés(ées) : Noëlle HERGEL - Coline LUTHRINGER - Marie VUILLEMARD - Vincent FREY - Cyril JOLY - Georges MAHLER - David MOLL

Présidents des comités départementaux et des clubs :

Présents(es):

Comité départemental 54 : Philippe POGU
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Gille BAGUERREY
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5116 - Animation Silléry Orientation : Virginie BLUM
5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE
5407 - Sports Orientation Lunéville : Jocelyne LEMARCIER
5413 - CO Piennes : représentant Daniel ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Sylvie MARCHESIN
5703 - Tout Azimut Fameck : Céline LEMERCIER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : représentant Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr: représentant Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse: Mathieu HARNIST
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Franck COLIN
8807 - Loisir Orientation Sanchev : Dominique ETIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation : François LUTHRINGER
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD

Non représentés:

Comité départemental 51
Comité départemental 57

6804 - Club d'Orientation de Colmar
0801 - Orientation Sportive de Charleville-Mézières
5101 - Epernay Nature et Sport

Membres de la ligue Présents(es):

5402 - Scapa Nancy Orientation : Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville: Lucas CHAPELOT
6709 - Ski Club Barr: Christiane VOGT

1. Ordre du jour :

1. Informations diverses
2. GREF
3. Calendrier sportif 2018
4. Cartographie
5. Projet fédéral
6. Questions diverses

1.Introduction

Mathieu LEMERCIER, président de la Ligue LGECO, ouvre la séance et remercie les nombreuses personnes présentes pour leur participation à cette réunion.

Un tour de table a été fait pour permettre à chaque participant de se présenter succinctement.

Philippe POGU demande que soit rajoutée à l'ordre du jour dans les points divers « précision pour les circuits initiation sur les annonces de course. »

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mathieu LEMERCIER donne la parole à Denis DIETSCH MAIF délégué et référant région EST assureur de la FFCO. Denis DIETSCH présente l'outil « mon club facile » gestion administrative des clubs sportifs. C'est un service gratuit sauf pour les paiements carte bleue pour les règlements en ligne, option qui n'est pas obligatoire. Remise de flyers.

Les clubs intéressés peuvent le contacter en direct pour des informations complémentaires.

2.Informations diverses

Mathieu LEMERCIER fait part d'informations concernant les licences, les pass'o, et les subventions :

Licences, PASS'O

La Ligue GRAND EST compte 1000 licenciés au 07/10/2017. Le nombre devrait augmenter d'ici la fin de l'année (estimation 1100 licenciés). Pour mémoire le nombre de licenciés était de 1044 au 31/12/2016.

Chantal MAILLARD rappelle qu'elle est en attente des retours d'informations des PASS'O de la part des clubs et qu'il lui manque les années de naissance pour les statistiques à transmettre à la FFCO.

Subventions :

CNDS

Par courrier du 13 septembre le CNDS a accordé une subvention de 15 600 euros à la ligue GRAND EST de course d'orientation dont 8000 euros pour le GREF.

Région

En 2017 les subventions accordées aux anciennes régions Alsace et Lorraine sont respectivement de 5000 euros et de 9500 euros. Ces subventions ont été transférées à la ligue GRAND EST de course d'orientation. Ce niveau est similaire à la subvention 2016.

En ce qui concerne la subvention 2018, Mathieu LEMERCIER va présenter fin octobre le dossier de l'olympiade 2018-2021 à la région GRAND EST et va solliciter une subvention de 17 500 euros pour 2018.

Mathieu LEMERCIER rappelle que la banderole région GRAND-EST est à mettre en évidence sur les courses régionales.

Mathieu LEMERCIER précise que pour les compétitions nationales le dossier de subvention est à remettre à la région par le club organisateur 4 mois avant la compétition (existence d'un dossier type sur le site de la région).

Mathieu LEMERCIER présente la politique sportive de la région. Pour information 50% des subventions de la région sont allouées au haut niveau. Mathieu HARNIST demande à partir de quand les clubs peuvent déposer le dossier de subvention pour le haut niveau (clubs en nationale 1).

Franck COLIN aimerait savoir pourquoi Anathaël DOTTE, en regard des ses performances au niveau européen et mondial en CO à VTT, n'a pas obtenu la subvention athlète de haut niveau alors que des athlètes de niveau inférieur l'ont obtenu. Quels sont les critères retenus ?

Mathieu LEMERCIER répond que la ligue ne connaît pas les critères pris en compte par la région et pour avoir plus d'informations il faut s'adresser en direct à la région.

3. GREF

Chantal MAILLARD fait remarquer que certains règlements 2017 n'ont pas été faits à ce jour. Elle va procéder aux relances. Pour 2018 les règlements dus par les participants sont à faire au préalable, c'est-à-dire avant le premier regroupement.

Mathieu LEMERCIER fait un rapide bilan du GREF. Le bilan est satisfaisant en regard de la disponibilité des bénévoles. Malgré des difficultés d'organisation les stages ont été pratiquement tous faits.

Nelly DEVILLE demande que le bilan détaillé soit transmis pour information aux présidents des clubs et des CD.

Mathieu LEMERCIER précise que suite à la décision du comité François LORANG est officiellement responsable du GREF de CO à VTT.

Un stage GREF pédestre saison 2018 (novembre 2017 à octobre 2018) est planifié fin novembre dans le cadre du RDE Nord-Est prévu dans la ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTE. En attente réponse de cette ligue.

Les appels à candidature sont à faire la semaine prochaine (9 au 13 octobre). Un calendrier prévisionnel est à joindre. Les critères de sélection sont les mêmes que l'année précédente.

Un stage du groupe performance est planifié à partir du 26 avril 2018 dans le cadre des trois jours de Pâques en Bourgogne. Recherche hébergement en cours. Répartition des coûts 50/50 (ligue et stagiaire).

Nelly DEVILLE propose que la ligue informe les clubs, dès que le calendrier du GREF est connu, pour faire appel à des bénévoles pour l'encadrement des jeunes. Mathieu LEMERCIER transmettra le message aux clubs.

4. Calendrier 2018

4.1 Règles calendrier

Mathieu LEMERCIER informa les membres présents que le comité a décidé, suite à l'analyse des difficultés rencontrés en 2017 pour des compétitions ayant lieu le même jour et de la concurrence entre des départementales au CN et des régionales, des règles suivantes :

- Les courses départementales ne sont plus au CN, sauf dérogation accordée par la ligue sur la base d'un dossier argumenté. Seules les courses régionales sont au CN.
- Une seule régionale le même jour.
Nota : ne concerne pas les régionales organisées par le même club ou deux clubs associés.
- Chaque club organisateur d'une compétition régionale devra fournir deux expertises par course organisée. Objectif : L'objectif est d'inciter les clubs à former et à mettre à disposition des experts, et à assumer leur juste part des charges induites par l'organisation.

Question : est il possible de faire une régionale CO à VTT en même temps qu'une régionale pédestre ?

Philippe POGU fait remarquer que dans le calendrier 2018 il y a beaucoup de sprints et moins de LD (11 sur 25).

Christophe VILLAR estime qu'avec les circuits de couleur les points CN ne sont plus représentatifs de la valeur réelle des concurrents. Les circuits par catégorie permettaient une meilleure approche. Ne faut-il pas supprimer le classement national dans sa forme actuelle ?

Céline LEMERCIER a exprimé son fort mécontentement en raison de deux régionales organisés le même jour l'une à FAMECK et l'autre à COLMAR. Ceci a entraîné un nombre de participants faible à FAMECK, soit 70 participants. Le décalage de la course de COLMAR, initialement prévue à une autre date (12/11), avait été accepté en début d'année par la ligue. Avec les nouvelles règles cette situation ne devrait plus se produire. La ligue devra être plus ferme quant aux changements demandés après l'officialisation du calendrier.

Virginie BLUM propose de faire des week-ends à trois courses en CHAMPAGNE pour attirer des alsaciens et des lorrains.

Nelly DEVILLE n'est pas favorable pour la multiplication des courses sur un week-end.

Dominique ETIENNE est favorable pour organiser des courses l'après midi pour favoriser les déplacements le matin.

5.2 Calendrier 2018

Pour l'élaboration du calendrier la ligue déplore que le calendrier National de CO à VTT soit trop tardif.

En fonction des demandes d'organisation faites par les clubs le calendrier provisoire a été élaboré et le calendrier a été passé en revue.

• Championnat de Ligue pédestre MD et LD du 24 et 25 mars 2018

La ligue a réceptionné deux candidatures :

1. Les clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE se sont associés pour cette organisation.
2. Les clubs du SC BARR et du CO STRASBOURG se sont associés pour cette organisation.

La ligue lors de son comité directeur du matin a retenu la candidature des clubs du CO COLMAR et du CO MULHOUSE.

Mathieu HARNIST est d'accord pour retirer la candidature du COM si le COC et SC BARR s'associent. Ces deux clubs doivent en discuter et donner leur réponse à la ligue.

- **Championnat de Ligue pédestre sprint et relais clubs du 22 et 23 septembre 2018**

Le club de HVO est le seul candidat pour cette compétition. Le club de VERDUN a prévu d'organiser dans le cadre de la fête du centenaire aux mêmes dates un championnat de ligue de sprint et championnat de ligue de relais mixte. Le comité a maintenu ces dates pour le club de Verdun pour une course régionale sprint et le championnat de ligue de relais mixte et demande à HVO de décaler les championnats de ligue au 29 et 30 septembre 2018.

François LUTHRINGER, président de HVO, répond que les dates du 29 et 30 septembre ne sont pas possibles mais pense que les dates du 15 et 16 septembre seraient plus favorables ? Il va vérifier et transmettra sa réponse à la ligue. Dans ce cas les régionales prévues par le COM et le COBF à ces dates sont à recaler le 29 et le 30 septembre.

- **CO à VTT**

Le club du COBF va transmettre un dossier de candidature pour l'organisation des championnats de France de CO à VTT sprint et LD le 25 et 26 mai 2018. En cas de réponse positive de la FFCO, les autres courses seront requalifiées

- **Départementale SC BARR**

La course organisée par le SC BARR en date du 21 octobre 2018 peut être maintenue en départementale. La ligue étudiera la question d'une dérogation pour permettre de valider Cécilia HAYER en tant que traceur régional.

- **Week-end sprint MULHOUSE**

Les cinq sprints organisés par le COM seront des régionales au CN en raison des nouvelles règles imposées par la ligue (départementale pas au CN).

Franck COLIN fait remarquer que pour le club du COBF il s'agit d'une dépense importante. Mathieu HARNIST répond que le club n'est pas obligé de prendre en charge toutes les courses.

- **Challenge des écoles**

A ce jour aucun club de la zone Nord-Est s'est porté officiellement candidat au challenge des écoles 2018. Information non officielle : le club de O'JURA envisage d'être candidat. Le club de Vervins organise pour sa part le challenge des écoles Nord-Ouest le 30 juin et 1 juillet 2018 auquel les écoles de CO de la ligue GRAND Est pourront participer.

5. Cartographie

Pour trouver un compromis entre la ligue et les CD, le comité a modifié la procédure comme suit. Les subventions pour la cartographie ne seront accordées que si la procédure est entièrement respectée.

1. Le plan cartographique est élaboré par le CD en concertation avec les clubs.
2. Les clubs transmettent le projet de carte à la ligue avant le 1^{er} décembre, validé par le département, en utilisant le formulaire idoine.
<http://www.grand-est.ffcoorientation.fr/reglements-et-fichiers-utiles/divers/>
3. Quand la carte est faite le club transmet la carte avec sa charte graphique à la commission cartographie de la ligue.
4. La commission cartographie de la ligue fait le contrôle de conformité aux normes et si nécessaire fait modifier la carte par le club.
5. Quand la carte est conforme, la commission renseigne le CD concerné et le club demande un numéro de carte au CD.
6. Le club transmet la carte numérotée (en 6 exemplaires) à la ligue en utilisant le formulaire fédéral, puis la déclare sur le site fédéral

7. Le président de la ligue signe le formulaire et transmet la déclaration à la FFCO.
8. La ligue accorde la subvention au club.

Le comité a défini le montant des subventions:

- Forêt pédestre 50 euros minimum par km²
- CO à VTT 20 euros minimum par km²
- Transformation d'une carte pédestre en carte VTT 10 euros
- Forfait carte sprint urbain 100 euros
- Carte scolaire forfait 50 euros

Nota : une carte qui a plus de 5 ans est considérée comme une nouvelle carte – les cartes faites en 2017 ne sont pas subventionnées.

André HALLOUARD précise que les cartes peuvent être directement déclarées à la BNF sans passer par la FFCO.

6. Projet fédéral

Mathieu LEMERCIER a présenté le projet fédéral. De nombreuses remarques ont été faites en ce qui concerne les différents types de licences. Les remarques faites sont à transmettre par écrit à la ligue, qui se charge de les faire remonter à la FFCO. Le projet fédéral est annexé au compte-rendu.

7. Questions diverses

Philippe POGU fait part des difficultés rencontrées par les personnes souhaitant faire des circuits initiation car les annonces de course sont trop sommaires et ne comportant pas suffisamment d'informations.

Nelly DEVILLE propose de laisser les cartes aux coureurs à la fin de la course (hors championnats qualificatifs). Ce point sera examiné lors du prochain comité.

Claude VOGT demande pourquoi la situation financière de la ligue n'est pas présentée. Mathieu LEMERCIER répond que la situation de trésorerie est bonne, que les subventions sont au rendez vous et que le bilan détaillé va être fait prochainement par les personnes en charge des finances car nécessaire pour le dossier de subvention. Information donnée par Chantal MAILLARD : la trésorerie est de l'ordre de 43 000 euros.

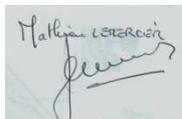
André HALLOUARD demande comment la FFCO se positionne au niveau des JO 2024 de PARIS pour faire entrer la CO comme sport de démonstration. Mathieu LEMERCIER répond que la FFCO a engagé des actions mais que la partie s'annonce difficile au vu du nombre de demandes d'autres sports.

Claude VOGT demande s'il y a prise en charge par la ligue de formation CROSA ou autre.

André HALLOUARD demande où en le sponsoring au niveau de la FFCO. Mathieu LEMERCIER répond que des recherches sont en cours.

Mathieu LEMERCIER remercie les participants de l'intérêt qu'ils ont manifesté et de la richesse des débats. Il invite tous les participants(es) au verre de l'amitié.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire





Comité départemental de course d'orientation du Haut-Rhin (CDCO 68)



FFCO : CD 68

SIREN 452 273 071 SIRET 452 273 071 00012

<http://www.haut-rhin.ffcorientation.fr/>

Secrétaire

Claudie Grevet

139 rue du Hilsenfirst

68610 Linthal

grevet.claudie@wanadoo.fr

Président

Gilles Baguerey

7 rue des champs

Didenheim

68350 Brunstatt-Didenheim

cd.haut-rhin@ffcorientation.fr

Trésorier

Mauricette Joly

10 rue du Roussillon

68700 Cernay

mauri7ab@free.fr



Info CDCO 68 du 16 au 31 octobre 2017

Championnat de France de CO VTT

Pour information, la candidature du COBF a été retenue par le comité directeur lors de sa consultation par correspondance.

Conformément au règlement des compétitions, elle sera validée officiellement par le comité directeur du 9 décembre, au retour du rapport de l'expert désigné et de l'avis des commissions concernées.

Le classement des orienteurs du Grand Est

Le classement provisoire après 18 courses (sur 22) est consultable sur le site de la LGE.

<http://www.grand-est.ffcorientation.fr/>

Stage CD 67 et 68

L'école des neiges de Lamoura 39 est prête à nous accueillir du dimanche 22 avril (soir) au vendredi 27 avril matin. Le devis pour l'hébergement est de 13162€ pour 50 personnes soit 263,24 € par personne en pension complète, draps fournis, piscine...

Dates des A.G exercice 2017

Ligue Grand Est : dimanche 4 février.

COM et COBF : samedi 13 janvier.

COC : dimanche 21 janvier.

Assemblée générale du conseil général des sports du 20 octobre

Au cours de cette assemblée Isabelle Wack du COC s'est vue remettre le trophée du sport 2016/2017 dans la catégorie dirigeante au titre de la discipline montagne escalade tout en soulignant dans les actions : membre du club d'orientation Colmar. Félicitations.

La Lettre O'clubs n°84 d'octobre 2017 est en ligne sur le site fédéral :

<http://www.ffcorientation.fr/ffco/publications/lettre-oclubs/>

Coupe de France des clubs au 31/10/17 (Source FFCO)

1° COC – 10° COBF – 28° COM sur 167 clubs classés.

Licenciés FFCO au 31/10/2017 (Source FFCO)

COM 106

COC 106

COBF 102

Info's bancaires :

Compte courant	:	3 155.75
Livret bleu	:	6 466.05
Bons de caisse	:	4 186.41



Comité départemental de course d'orientation du Haut-Rhin (CDCO 68)



FFCO : CD 68

SIREN 452 273 071 SIRET 452 273 071 00012

<http://www.haut-rhin.ffcorientation.fr/>

Secrétaire

Claudie Grevet

139 rue du Hilsenfirst

68610 Linthal

grevet.claudie@wanadoo.fr

Président

Gilles Baguerey

7 rue des champs

Didenheim

68350 Brunstatt-Didenheim

cd.haut-rhin@ffcorientation.fr

Trésorier

Mauricette Joly

10 rue du Roussillon

68700 Cernay

mauri7ab@free.fr



Info CDCO 68 du 1 au 15 novembre 2017

Changement d'adresse de la ligue Grand Est.

lgeco@free.fr

Comptes-rendus LGE

Les comptes-rendus du comité directeur et de la réunion des présidents de clubs et des comités départementaux ont été mis sur le site du CD 68.

Coupe de France des clubs au 15/11/17 (Source FFCO)

3° COC – 11° COBF – 28° COM sur 167 clubs classés.

Licenciés FFCO au 15/11/2017 (Source FFCO)

COM 109

COC 106

COBF 102

Info's trésorière :

Compte courant : 5 876.34

Livret bleu : 6 466.05

Bons de caisse : 4 186.41

Coordination et gestion administrative du GREF

Le comité directeur de la ligue GE a décidé lors de la réunion du 11 novembre de confier la coordination et la gestion administrative du GREF pédestre et VTT à **Claudie**. Attention les dossiers vous ont été transmis ce jour. A lui retourner avant le 30 novembre 2017.

Rappel : recensement des balises oranges ou violettes.

Afin de préparer au mieux la remise des balises de couleur, le samedi 16/12/17 dans la région Mulhousienne ; Christophe recense le nombre de jeunes qui auraient obtenus une balise orange ou violette pour 2017 (si demande a été faite et validée)

<http://www.haut-rhin.ffcorientation.fr/>

Sélection groupe France – 18 ans

Lucie Lataste du COC est retenue pour la saison 2018

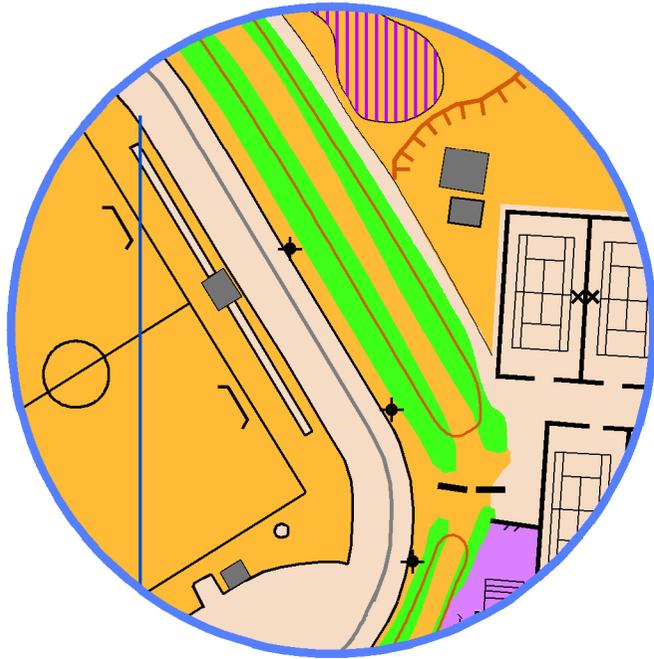
Remise des diplômes et médailles 2018

La date a été arrêtée : cela se passera le samedi 16 décembre 2017. Merci de faire un effort pour y participer. **Une note d'organisation vous parviendra après la réunion du cd 68 prévue le mercredi 29 novembre.**

En prévision : course festive en début d'après-midi autour du centre sportif de Mulhouse et à 17 h cérémonie pour les balises de couleur et les médailles de la coupe du Crédit Mutuel.

SYMPERNIKOEL 10 XII 2017

Saint Dié Des Vosges



**3 ou 4 courses enchainées (3 ou 4 x 2,5km)
avec des liaisons non chronométrées**

inscriptions et renseignements : o-zone88@orange.fr

ANNONCE DE COURSE * DÉPARTEMENTALE

SYMPERNIKOEL



Dimanche 10 Décembre 2017 – Saint Dié Des Vosges



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : O'Zone 88
Directeur de course : Marie VUILLEMARD
Contrôleur des circuits :
Traceur : Jérémy VUILLEMARD
GEC : T. et J. VUILLEMARD

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON

ENCHAÎNEMENT de 4 SPRINTS avec liaisons non chronométrées



CARTE

Nom : Baumont, St Roch, St Dié, POJC
Relevés : 2016-2017
Cartographe : J. et M. VUILLEMARD

Échelle : 1/5000, 1/2000

Équidistance : 5m

Type de terrain : mixte urbain-forêt, pentu, plat...



ACCÈS

Fléchage : Place du Général Tanant,
Lycée G.Baumont (gymnase)
Distance parking-accueil : sur place
Distance accueil-départ : 2m
Distance arrivée-accueil : 2222m



HORAIRES

Accueil : 9h00

Départ : libre entre 10h et 12h

Remise des récompenses : oui

Fermeture des circuits : 14h00



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 2
bleu, orange

Nombre de circuits initiation : 0



RÉSULTATS

<http://www.vosges.ffcorientation.fr>



TARIFS

Licenciés UNSS, UGSEL et FFCO : 10€ pour les 4 sprints.
Non-licenciés : 13€ (assurance, carte, prêt de doigt électronique)
Prêt de doigt électronique : avec caution de 30€



INSCRIPTIONS

Souhaitée : Avant le vendredi 8 décembre 2017 12h par mail : o-zone88@orange.fr
Sur place : inscriptions fonction des cartes restantes

Merci, cela nous permettra de limiter le gaspillage d'encre et de papier.

!/! Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

o-zone88@orange.fr

